

La remise de médailles d'honneur du travail

Les médailles d'honneur du travail récompensent des personnes civiles s'étant particulièrement distinguées par leur dévouement professionnel.

Mes cher(e)s collègues,
Mesdames, Messieurs,

Au nom de toute l'équipe municipale, je tiens d'abord à vous dire que je suis particulièrement heureux de vous recevoir aujourd'hui. Nous avons en effet l'honneur et le plaisir de vous remettre le diplôme de la médaille d'honneur du travail.

J'ai bien conscience que ces médailles récompensent dix, vingt, voire quarante années de travail, pour les plus anciens d'entre vous. Ces années nous démontrent l'importance de la vie professionnelle dans l'épanouissement de chacun d'entre nous. Pour certains d'entre vous, l'heure d'une retraite bien méritée a sonné et c'est une seconde vie qui débute. Pour d'autres, il reste encore quelques années à passer dans le monde du travail. J'invite cependant chacune et chacun à rester des acteurs actifs de notre société.

Un bref rappel n'est pas inutile. La médaille d'honneur régionale, départementale et communale a été créée en 1948 pour récompenser l'ancienneté et la qualité des services effectués chez un ou plusieurs employeurs par une personne salariée ou assimilée. Aujourd'hui, ce sont environ 300 000 médailles qui sont décernées chaque année. Cette médaille comporte trois échelons : l'échelon « argent », qui peut être décerné après vingt années de service, l'échelon « vermeil » après trente années de service, et enfin, l'échelon « or » après trente-cinq années de service ou plus. Ce diplôme et cette médaille que vous allez recevoir dans un instant sont décernés en fonction de l'ancienneté, mais ils récompensent bien sûr également la qualité du travail accompli.

« La première condition du bonheur », écrivait André Gide dans son *Journal*, en août 1936, est « que l'homme puisse trouver joie au travail. Il n'y a vraie joie dans le repos, le loisir, que si le travail joyeux le précède ». Si la durée a son importance, la passion et le dévouement dont vous avez fait preuve au service de la collectivité ont plus de valeur encore !

Beaucoup parmi vous ont cherché à progresser dans leur

métier ou à en changer pour fortifier leur expérience professionnelle, pour enrichir leurs connaissances et atteindre souvent l'excellence. Savoir évoluer est, a-t-on coutume de dire, gage d'épanouissement. C'est ce point qui doit constituer la priorité de chacune et chacun d'entre nous ; j'engage les jeunes générations à suivre votre exemple.

Le travail, c'est un facteur d'utilité collective et de statut personnel. Il représente également une valeur fondamentale, inscrite dans la Constitution et dans la Déclaration universelle des droits de l'homme : « Tout homme a droit à un travail ». Ce droit au travail, c'est donc un bien précieux qu'il faut défendre inlassablement.

Mais le travail a aussi besoin d'être revalorisé. Cette question de la revalorisation du travail conditionne sans nul doute la cohésion de la société. En effet, il est utile de rappeler que c'est bien le travail qui fonde et finance les protections sociales, les systèmes de retraite... C'est aussi là que se construit, pour toutes et tous, l'estime de soi, indispensable à l'épanouissement de l'individu dans la société.

Je souhaite aussi, au terme de mon propos, rendre spécialement hommage à toutes les femmes, souvent diplômées, que j'estime être les piliers de notre réussite de demain. Il subsiste pourtant aujourd'hui des inégalités en matière d'accès aux postes à responsabilité et de rémunération, d'autant plus injustes que les femmes doivent souvent concilier avec difficulté leur vie professionnelle et leurs responsabilités familiales. C'est un combat progressiste que nous devons mener constamment et collectivement pour faire évoluer les mentalités sur ce sujet essentiel.

Sur ces médailles, deux mots sont gravés : Honneur et Travail. Ces termes sont à porter au plus haut dans notre société.

Il me reste à vous féliciter toutes et tous, avant de vous inviter chacune et chacun à venir nous rejoindre, à l'appel de votre nom, pour la remise des diplômes du travail et du cadeau offert par la mairie. ♦

B.C.-B.

Citations utiles

« Le chômage est comme une marée noire qui recouvre l'herbe verte, là où elle a poussé », *Françoise Giroud*

« Ne pesez pas l'œuvre avant que la journée soit finie et le labeur achevé », *Elizabeth Barrett Browning*

« Dans les grandes œuvres, il n'y a pas de petits ouvriers », *Laure Conan*

« La vie fleurit par le travail », *Arthur Rimbaud*

« Le travail éloigne de nous trois grands maux : l'ennui, le vice et le besoin », *Voltaire*

« C'est un mauvais travail que celui qu'on fait pour n'avoir plus à travailler », *Jules Renard*